

Les effets de la réforme du lycée sur l'enseignement de la philosophie : l'analyse du SNES...

Pour mémoire, l'enseignement de la philosophie dans le secondaire ne touche qu'à peine plus de 50 % d'une classe d'âge, faute d'être dispensé en lycée professionnel. Les lycéens concernés par l'enseignement de la philosophie, se répartissent en un "gros" tiers en série S, un "petit" tiers en séries technologiques et un dernier tiers, en séries ES et L cumulées (1).

La réforme Chatel se ramène à deux régressions majeures pour la philosophie : la perte de l'heure dédoublée en séries technologiques et de la 4^{ème} heure en S, en tant qu'elles disparaissent des grilles horaires nationales (2). Conséquence : cette réforme offre la possibilité d'une économie horaire substantielle en philosophie (potentiellement 10 à 15 % des heures postes si on appliquait les horaires "plancher"). Du coup, chacun est amené à « négocier » localement une précaire participation aux divers dispositifs à "effectifs réduits" (AP, EMC, etc.), rémunérée le plus souvent, en heures supplémentaires (3). Ajoutons que le nombre de professeurs de philosophie « décroche » par rapport à la hausse démographique de nos élèves, le tout sur fond de départs à la retraite supérieurs aux créations de postes. Ainsi, la réforme Chatel s'accompagne, rentrée après rentrée, d'une dégradation croissante de nos conditions de travail, liée à l'augmentation du nombre de classes et d'élèves par enseignant (4).

Mais l'impact négatif de cette réforme va très au-delà de la seule question de nos conditions de travail. Les dédoublements en séries technologiques avaient été réclamés par le rapport Bouveresse-Derrida de 89 (en réponse à un enseignement jugé "en crise" depuis... 20 ans) et obtenus péniblement en 94 (réforme du lycée Jospin-Lang). On estime aujourd'hui que ces dédoublements n'ont été maintenus que dans un tiers des classes (5) et que la consigne ministérielle de janvier 2015 à l'intention des recteurs, nous renvoie aux classes à « effectifs réduits » (selon le dispositif Chatel, pouvant se traduire par un effectif complet, moins quelques élèves... le tout sur quelques semaines rémunérées en HSE). Bref, nous voilà repartis 20 ans en arrière, alors que nous avons déjà 25 ans de retard. Quant à la 4^e heure en S offrant la possibilité de s'adresser à une classe dédoublée ou à une classe entière (réforme Allègre 1999-2001, réaménagée par Ferry en 2002), elle est désormais devenue purement anecdotique. Ainsi, pour tous ceux qui voulaient se hâter de rendre la philosophie populaire, il faudra attendre. L'urgence désormais est à la survie de la discipline en séries technologiques et la ligne du front progressiste s'éloigne davantage de la perspective d'un enseignement de la philosophie en lycée professionnel (6). Du reste, à coût constant, qui pourrait défendre une nouvelle saignée sur les horaires en séries générales (en ES et en L cette fois-ci ?) pour financer la philosophie en bac pro, sauf à créer plus de 1000 nouveaux postes en philosophie (7) ?

Remarquons enfin que la dégradation de nos conditions de travail ne date pas de 2010. Alors que les effectifs dans le secondaire remontent en 2015 à des niveaux proches de ceux de 2000, il est intéressant de constater que les effectifs enseignants "décrochent" (ce qui n'empêche pas un nombre toujours croissant de non-titulaires). Les professeurs de philosophie du public étaient encore 4276 à la rentrée 2000 (avec 1.2 % de non-titulaires). A taux d'encadrement égal, ce n'est pas 3852, mais 400 professeurs de plus (8) qu'il aurait fallu à la rentrée 2015 (alors que les non-titulaires représentent désormais 5.4 % de nos effectifs). Ce qui conduit à la conclusion que la réforme Chatel est moins la cause, que l'accompagnement d'une politique d'austérité consistant à alourdir nos tâches tout en allégeant nos moyens, politique visant - de l'aveu même en 1997, du ministre de l'éducation nationale Claude Allègre - à « dégraisser le mammouth ! ». C'est dire qu'il n'y a pas grand chose à attendre d'une énième réforme du lycée, sauf hélas et dans la foulée de la réforme du collège, une nouvelle dégradation de notre enseignement, dissimulée derrière un nouveau leurre pédagogique... il est donc urgent de reprendre les choses en main !

Le groupe philosophie du SNES

1) En 2015-2016 (source RERS 2016) : 38.2 % des élèves sont en S (en hausse depuis 2010). 23 % sont en ES (en hausse depuis 2010). 11.4 % sont en L (relative stabilité depuis 2010). Enfin, 19.7% (services) et 8 % (production) des élèves sont dans les séries technologiques (pour un total en baisse de 8 % depuis 2010 !).

2) Les séries technologiques passent d'une obligation de 3h / professeur à 2h, alors que la série S passe de 4h / professeur à 3h, rendant ainsi facultatifs, aléatoires et précaires les dédoublements pour les 2/3 de nos élèves (série S + séries technos = 65.6 % de nos élèves).

3) Les dédoublements qui ont survécu à la réforme sont, pour 1/3, rémunérés en heures supplémentaires et pour une grosse moitié, dispensés sous forme d' AP et/ou de l'ECJS-EMC (selon un questionnaire renseigné par 420 professeurs de philosophie du public et du privé entre juin et octobre 2015 : à consulter ici <http://www.snes.edu/-Pour-un-etat-des-lieux-de-l-enseignement-de-la-philosophie-dans-le-secondaire->

4) La poussée démographique depuis 2010 se traduit par davantage d'élèves dans nos terminales : + 5.5 % d'élèves entre 2010 et 2015 pour seulement 3.1 % postes supplémentaires en philosophie... De plus, les créations de postes (concours externes), suivent sans les combler, les nombreux départs à la retraite (environ 15 % des effectifs profs coïncidant +/- au quinquennat Hollande, cf le rapport de l'IG Poirier, sur l'état de l'enseignement de la philosophie en 2007-2008 et sa pyramide des âges des professeurs de philosophie). La réforme Chatel permet ainsi et pour longtemps, de faire de l'horaire de philosophie une variable d'ajustement !

5) même source que la note 3.

6) Interrogés sur l'enseignement de la philo en bac pro, 86 % des collègues s'y opposent si cet enseignement devait être inspiré du modèle existant dans les autres séries. Mais 72 % y seraient favorables sur un autre modèle, tandis qu'un collègue sur 2 serait volontaire...

7) Le nombre d'élèves en terminales professionnelles est supérieur à celui des terminales technologiques et avoisine les effectifs des TL cumulés aux TES (rentrée 2016) . Il faudrait alors amputer d'un quart l'horaire en ES et L pour redéployer péniblement 1h en bac pro devant des petits groupes...

8) sources RERS 2000, 2001, 2011, 2016.

L'épreuve de philosophie au baccalauréat : qu'en pensent les collègues (3) ?

Pour mémoire, l'épreuve de philosophie, tant en séries générales qu'en séries technologiques, se compose de 3 sujets au choix - deux dissertations et un texte - dont un seul doit être traité par le candidat, lors d'un écrit de 4 heures. Seules variables entre les séries, le coefficient (7 en série L, 4 en ES, 3 en S, 2 en séries technologiques) et l'étendue du programme selon des cercles concentriques, en proportion des coefficients et de l'horaire hebdomadaire (du programme le plus vaste en L pour 8h, au programme le plus étroit en séries technologiques pour 2h). La dissertation qui fêtera ses 150 ans en 2016 en tant qu'épreuve officielle du baccalauréat (1), constitue légitimement encore aujourd'hui et pour nombre d'enseignants, « la forme la plus personnelle et la plus élaborée du travail de l'élève de philosophie », comme l'affirmait déjà les instructions ministérielles d'Anatole de Monzie en 1925. Le 3ème sujet, le sujet texte, fait son apparition en série littéraire en 1966 (1) pour s'étendre aux autres séries en 1971, juste après une première « généralisation » de l'enseignement de la philosophie en séries technologiques en 1969 (séries F,G,H). Seule concession aux séries technologiques, une série de questions (2) qui accompagnent le texte et orientent le travail d'explication/discussion du candidat.

Cependant, à la question « pensez-vous que les épreuves du bac soient à conserver en l'état ? », 49 % des collègues pensent que oui pour les séries générales, contre 18 % seulement en séries technologiques, selon un questionnaire renseigné par 420 professeurs de philosophie du secondaire (3). Et si on tient compte des 3 autres réponses proposées pour cette même question (« à conserver mais à aménager », « à enrichir par de nouvelles épreuves », « à remplacer totalement »), on observe une rupture nette entre les séries générales et les séries technologiques. En effet, en séries générales, la conservation de l'existant, y compris avec quelques « aménagements » représente environ 80 % des réponses. Les demandes d'innovations restent minoritaires, voire marginales dès qu'il s'agit de tout remplacer (5%). Par contre, la proportion s'inverse en séries technologiques avec 4/5^e des réponses favorables à des aménagements et/ou des innovations, voire à une remise à plat intégrale des épreuves du bac (pour 37%). Bref, le baccalauréat n'est pas satisfaisant en l'état, pas plus en séries générales (pour une moitié des collègues interrogés), qu'en séries technologiques (à une écrasante majorité).

Mais que lui reproche-t-on ? Au-delà de l'incidence sur l'épreuve due à l'amplitude des programmes (jugés trop lourds par une majorité de collègues cf. question 15) voire, à leur indétermination (on regrette en particulier le fait que les notions couplées du programme (4) donnent lieu trop souvent à des sujets distincts). Au-delà des effets désastreux induits par la réforme du lycée (marginalisation des cours en classe dédoublée dans les séries technologiques et de la 4^e heure en S : cf. questions 5 et 6), nombreux sont les collègues à souligner le caractère inadapté de la dissertation de philosophie en séries technologiques à cause d'un manque de maîtrise de l'écrit et d'un bagage scolaire insuffisant (cf. question 17). Quant au sujet texte, les collègues s'interrogent (question 25) sur le statut étrange des questions qui l'accompagnent en séries technologiques, questions que le candidat est invité à ne pas traiter séparément, selon une formule sibylline (5). Aussi, les propositions d'aménagements des sujets dans ces séries, portent autant sur la dissertation (demandant à être guidée par des questions et/ou accompagnée d'un corpus de textes) que sur le sujet texte (dont il faut repenser le statut et la formulation des questions, sinon leur existence...). On retrouve également la proposition d'ajouter ou de substituer à l'écrit, un oral (type TPE ou épreuve anticipée de Français), idée qui n'est pas nouvelle (cf. rapport Bouveresse-Derrida de 1989), tout comme celle d'intégrer dans l'évaluation, une question mobilisant des connaissances. En tout état de cause, **il semble urgent pour le SNES, sans en rabattre sur la défense du baccalauréat comme examen national, de remettre la profession collectivement au travail (6), non pour changer l'intégralité des épreuves dans l'ensemble des séries, mais a minima, pour repenser et aménager l'existant en séries technologiques** et pourquoi pas, envisager un nouvel exercice (en sus et/ou en complément de la dissertation et du sujet texte).

Le groupe philosophie du SNES

(1) Bruno Poucet : "Histoire de la dissertation de philosophie dans l'enseignement secondaire" (article 2006).

(2) Serge Cospérec signale que le sujet texte accompagné de questions existe depuis 1969 en séries technologiques : "Quelques repères sur l'enseignement philosophique dans les séries technologiques"

(3) Questionnaire « état des lieux de l'enseignement de la philosophie » à l'initiative du SNES et de l'ACIREPH renseigné par 420 collègues du public et du privé entre juin et octobre 2015 (soit un peu moins de 10 % de l'ensemble de la profession, pourcentage non négligeable qui oblige néanmoins à une interprétation prudente). L'ensemble des résultats est consultable à cette adresse : <http://www.snes.edu/-Pour-un-etat-des-lieux-de-l-enseignement-de-la-philosophie-dans-le-secondaire->. Les questions mentionnées dans cet article ainsi que les pourcentages font tous référence à ce questionnaire.

(4) Les programmes de philosophie, bien que constitués essentiellement d'une série de notions (comme « la vérité », « le bonheur », « la conscience »), présentent quelques couples notoires comme « l'art et la technique » (en séries technologiques) ou « le travail et la technique » (en séries générales) qui devraient, comme on pourrait s'y attendre, donner lieu à des sujets de bac tenant compte de ces couplages...

(5) énoncé du sujet texte pour les séries technologiques : « Pour expliquer ce texte, vous répondrez aux questions suivantes, qui sont destinées principalement à guider votre réflexion. Elles ne sont pas indépendantes les unes des autres et demandent que le texte soit d'abord étudié dans son ensemble. »

(6) pour mémoire, un groupe de travail avait été constitué à l'initiative de l'IG de philosophie fin 2012, afin de repenser les épreuves dans les séries technologiques. Les désaccords manifestes divisant l'IG et l'attente d'une évaluation globale de la réforme Chatel, ont eu raison de cette initiative...

